



Ordonnance de télécom CRTC 2007-299

Ottawa, le 15 août 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
NorthernTel, Limited Partnership	237 237A	le 1 ^{er} août 2007 le 8 août 2007	le 15 août 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>